
Sensibilisation des usagers du Vouglaisien à la réduction des déchets

Cc du Haut-poitou

10 Avenue de l'Europe
86170 Neuville-de-poitou

[Voir le site internet](#)

Sandrine Vignaud

s.vignaud@cc-hautpoitou.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La Communauté de communes du Vouglaisien (CCV) implantée sur le Pays des 6 Vallées est composée de 13 communes à 10 km à l'ouest de Poitiers dans le département de la Vienne. Sa superficie est de 314 km².

Selon les données de l'Insee au 1er janvier 2016, la population du Vouglaisien est égale à 15 321 habitants (environ 6700 foyers). C'est un territoire assez étendu avec une densité de population de 48.8 habitants / km². La population est en constante évolution, environ 1,3 % par an.

Comme 70 % de la superficie de la France métropolitaine, le territoire du Vouglaisien est un espace à dominante rurale.

Depuis 2010, la Communauté de communes du Vouglaisien met en place des actions en faveur de la réduction des déchets. Cette démarche a été bénéfique puisqu'elle a permis de faire diminuer de 11 % le tonnage des déchets à incinérer.

Récemment lauréate de l'appel à projets « Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la Communauté de communes a décidé de sensibiliser tous les habitants du territoire à la réduction des déchets et au tri des nouveaux emballages plastiques. Cette sensibilisation se ferait par un passage d'ambassadeurs de prévention en porte à porte dans les 6700 foyers du Vouglaisien.

C'est pourquoi, la Communauté de communes a souhaité confier cette mission à une structure spécialisée.

Une consultation a été réalisée et c'est l'entreprise ACP Services qui a été retenue.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La sensibilisation a été réalisée par des équipes d'ambassadeurs qui ont eu les missions suivantes :

- Informer et sensibiliser les habitants aux gestes de réduction des déchets : promotion du compostage, distribution de stop-pub, sensibilisation au gaspillage alimentaire, etc. Toutes ces informations seront détaillées, par la collectivité, lors de la formation des ambassadeurs.
- Informer les foyers des nouvelles consignes de tri des emballages plastiques ;
- Sensibiliser les usagers au tri des déchets ménagers afin d'augmenter le nombre de trieurs et la qualité des déchets recyclables ;
- Distribuer et expliquer les outils de communication remis : nouveau guide du tri et sacs cabas réutilisables. Ces outils seront fournis par la collectivité ;
- Plus généralement représenter les valeurs de la collectivité sur le territoire et convaincre les usagers de l'intérêt du projet.

Résultats quantitatifs

Bilan des foyers sensibilisés :

Foyers Sensibilisés	Avis de passage	Refus
84 %	15 %	1 %

Autres résultats :

- Distribution de nombreuses caissettes de tri à la suite du passage des ambassadeurs ;
- De nombreux stop-pub ont été distribués lors du passage des ambassadeurs ;
- Vente de composteurs en forte hausse depuis cette sensibilisation.

Résultats qualitatifs

Points positifs les plus souvent évoqués par les riverains :

- Informations reçues par les ambassadeurs claires et précises ;
- Documents utiles et agréables à lire ;
- Bonne initiative, remet les bases du tri pour tous.

Points négatifs les plus souvent évoqués par les riverains :

Déchèteries :

- Quantité des déchets verts trop limitée
- Horaires d'ouverture trop limités
- Reprise de ferraille uniquement Vouillé
- Les agents n'aident pas les usagers Manque d'amabilité des agents d'accueil

Ordures ménagères :

- Demande 1 ramassage en porte à porte pour les OMR et les emballages
- Personnes âgées et à mobilité réduite difficultés pour accès PAV et aux bacs OMR
- Bacs OMR problèmes d'odeurs et d'entretien

Collecte sélective :

- Manque de PAV et situation souvent trop éloignée des bourgs
- Caissettes trop petites - problèmes d'odeur et d'hygiène avec les nouvelles consignes de tri
- Demande de conteneurs emballages à côté des bacs OMR
- Dépôts sauvages autour des PAV
- Demande un ramassage plus simple pour les emballages portage PAV trop complexe
- Système de collecte actuel = frein au tri
- Demande des sacs pour ramassage des emballages
- PAV pas pratique ouverture trop petite et trop haute
- Problème PAV vite saturés - pas assez vidés
- Demandes que les autocollants des PAV soient adaptés aux nouvelles consignes
- Volume des déchets recyclables pour les familles très important à porter

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- Taxe trop élevée par rapport au service de collecte des déchets
- Problème taxe non équitable en matière de production déchets

MISE EN OEUVRE

Planning

Phase de communication :

- Bulletin Intercommunal : juin 2016

- Bulletins municipaux : juillet/août 2016
- Presse : 1ère quinzaine de septembre
- Distribution d'une lettre d'information dans toutes les boîtes aux lettres : 1ère quinzaine de septembre

Campagne de terrain :

- sensibilisation dans tous les foyers : du mardi 13 septembre au samedi 15 octobre 2016
- sensibilisation complémentaire (avec prise de rdv) : du mardi 18 octobre au samedi 22 octobre 2016

Moyens humains

Opération : du mardi 13 septembre au samedi 15 octobre 2016

- 12 Ambassadeurs/Ambassadrices du tri durant 5 semaines
- 1 Opératrice de saisie
- 1 Responsable de Mission

Horaires de visites :

- Du Mardi au Vendredi de 11h00 à 14h00 et de 15h00 à 19h30.
- Le Samedi de 9h00 à 14h00.

1 semaine joker : du mardi 18 octobre au samedi 22 octobre 2016

- 3 ambassadeurs sur tout le territoire

Moyens financiers

Coût de la prestation :

15,48 € TTC / foyer soit 105 279,48 € TTC pour le territoire Vouglaisien
(foyers sensibilisés, refus, vacant, avis de passage définitif)

Subventions :

Ademe : 70 % du montant TTC

Pays des Six Vallées : 20 % du montant TTC

Coût des moyens de communication (subventionnés par le programme ZDZG) :

- impression, distribution d'une lettre dans les BAL 2250 € TTC
- guide de tri : 7000 exemplaires 2400 € TTC
- sacs cabas : 7000 exemplaires 8300 € TTC

Moyens techniques

1 local équipé :

- 1 ordinateur (fourni par l'entreprise)
- 1 scanner (fourni par l'entreprise)
- 1 imprimante (fournie par l'entreprise)
- coin cuisine pour les ambassadeurs

6 voitures (louées par l'entreprise)

7000 guides de tri

7000 sacs cabas réutilisables

3000 "stop-pub"

Partenaires mobilisés

Les mairies ont été mobilisées en amont de la sensibilisation afin de bien informer les riverains du passage des ambassadeurs dans tous les foyers.

La gendarmerie a elle aussi été prévenue de l'opération.

L'Ademe et le Pays des Six Vallées ont été mobilisés comme partenaires financiers de l'opération.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération de sensibilisation des usagers à la réduction des déchets est reproductible sur n'importe quel territoire.

Recommandations éventuelles

La communication en amont de l'opération est primordiale !

Plus il y aura d'usagers prévenus du passage des ambassadeurs mieux ils seront accueillis.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE

Dernière actualisation

Novembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine